

princesse voulut ; et, pour lui en marquer sa gratitude, elle lui donna la coupe d'or dont elle fit usage le jour de sa proclamation, et cette même faveur devait se renouveler tous les ans : elle fit même expédier un décret par lequel elle obligeait les rois, ses successeurs, à faire présent, chaque année, aux descendans de Cabrera, de la coupe d'or dans laquelle ils boiraient à pareil jour. C'était le 13 décembre.

A peine Isabelle fut assurée du trône, qu'elle eut à discuter ses droits entre les grands. Ils élevèrent des contestations sur la manière dont le royaume devait être gouverné, et prétendirent déterminer la part que Ferdinand devait avoir à l'administration. Ces discussions fatiguèrent ce prince, au point qu'il était prêt à s'en retourner dans ses états. Isabelle prévint cette rupture par la prudence et la force de ses raisons. Elle fit observer à son époux, qu'il devait s'applaudir des difficultés qu'il éprouvait dans ses vues ; qu'ils n'avaient, jusqu'à ce moment, qu'une fille pour héritière ; qu'ils seraient peut-être obligés de lui donner pour époux un prince étranger ; que celui-ci ne manquerait pas de suivre l'exemple que lui-même voulait lui tracer ; et que, dès-lors, le sceptre de Castille ne

tarderait point à passer dans d'autres mains que celles de leurs descendans.

Ferdinand goûta ces observations ; et , de son côté , Isabelle conserva toujours , avec fermeté , les droits qu'elle avait sur les royaumes de Castille et de Léon. Elle ne permit jamais à Ferdinand de manquer aux articles dont on était convenu. Les principaux étaient : Que l'on mettrait conjointement sur les monnaies les noms de Ferdinand et d'Isabelle ; que les gouverneurs des villes et châteaux , ainsi que les trésoriers des finances , seraient choisis et nommés par la reine ; enfin , que les provisions des évêchés et des autres bénéfices se donneraient au nom de l'un et de l'autre , mais que la reine seule choisirait les sujets qui lui paraîtraient les plus dignes de les posséder. Elle apportait la plus grande attention sur ce point ; ce qui était extrêmement nécessaire dans ce siècle d'ignorance et de corruption. Ce ne fut aussi qu'après l'examen le plus scrupuleux , qu'Isabelle disposa de l'archevêché de Tolède en faveur de François Ximènes de Cisneros , le même qui s'est rendu depuis si célèbre sous le nom du cardinal de Ximènes , et que l'Espagne place au rang de ses plus grands ministres.

La guerre s'alluma , quelque temps après , entre le Portugal et la Castille. Isabelle , qui n'avait rien épargné pour l'éviter , n'épargna rien pour la bien soutenir. Elle ne voulait point surcharger ses sujets , dont elle ambitionnait de gagner l'affection ; mais les finances se ressentait des troubles qui avaient régné assez longtemps , et des excessives libéralités du roi Henri , qui ne sut jamais rien refuser , et qui n'en fut pas mieux servi. Isabelle eut recours à un moyen qui ne surchargeait personne ; ce fut de faire délivrer , par forme d'emprunt , la moitié de l'argenterie de toutes les églises ; mais , et la reine et le roi son époux s'engagèrent , par serment , de la rendre , ou d'en payer la valeur , aussitôt que l'état serait tranquille ; et ce qu'il est bon d'observer , ils tinrent parole. Au moyen de ces ressources , qui furent très-grandes , on leva une puissante armée , et l'on repoussa les Portugais , qui étaient entrés dans la Castille , au nombre de quarante mille. Ce fut Isabelle qui dicta presque arbitrairement les conditions relatives à la princesse Jeanne , en faveur de qui les Portugais avaient pris les armes. Cette princesse trouva les conditions si dures et si avilissantes , qu'elle se détermina à renoncer au monde. Elle prit le voile dans le monastère de

Coïmbre, où, l'année d'après, elle fit profession. Isabelle ne manqua pas d'y envoyer plusieurs grands seigneurs de Castille, pour être témoins d'une cérémonie qui enlevait aux partisans de Jeanne l'espérance de lui voir à jamais renouveler ses prétentions.

Voici un trait de fermeté qui ferait honneur au plus courageux des souverains, et qui ne fut pas moins utile que glorieux à Isabelle. Cette princesse était à Tordésilas, ville éloignée de quinze lieues de Ségovie, quand on lui annonça qu'il y avait dans cette dernière ville une émeute considérable. Elle y accourut sur-le-champ, n'étant accompagnée que du comte de Bénévent et du cardinal de Mendoza. Lorsqu'elle arriva aux portes de la ville, elle les trouva fermées, et la populace osa lui dire qu'on lui permettrait d'entrer seule, mais non avec le cardinal ni le comte. Elle répondit avec intrépidité, que des sujets n'imposaient point de conditions à leur souverain; que si on ne lui ouvrait pas les portes à l'instant même, elle saurait les y contraindre, et les punir de leur audace. On lui obéit, elle trouva la ville dans le plus affreux désordre, mais elle calma tout en peu de temps. Elle dit aux mutins, qu'elle n'était venue avec tant de précipitation, que

pour les écouter et leur rendre justice. On lui conseillait de ne point se rendre à son palais, dont les séditeux s'étaient emparés; elle s'y transporta sur-le-champ, malgré le conseil timide, s'en fit ouvrir les portes, se présenta avec cet air de majesté qui lui était naturel, et la multitude se retira en silence.

Isabelle mit la même fermeté dans la réponse qu'elle fit à une lettre menaçante du marquis de Vilanne, l'un des plus grands seigneurs de toute l'Espagne, et qui en avait mis beaucoup d'autres dans son parti. Il demandait qu'on lui rendit ses biens, qui avaient été justement confisqués: il demandait aussi qu'on donnât part aux grands de la nation, dans le gouvernement, pour aider la reine dans ses opérations. Elle répondit à la première demande, qu'un souverain a le droit de punir comme de récompenser; et à la seconde, qu'il n'appartenait qu'à elle seule de gouverner ses états et de choisir ses ministres; que les grands pouvaient rester chez eux si la cour leur déplaisait, et qu'elle saurait toujours bien se montrer souveraine, sans être entourée de courtisans. Elle savait aussi, quand il le fallait, joindre la politique à la fermeté. Elle se trouvait à Toro, au milieu du mois de novembre, lorsqu'elle apprit que le brave comte

de Paredos, grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques, venait de mourir à Ocagne. La distance qui séparait ces deux villes, les hautes montagnes qu'il fallait traverser pour se rendre de l'une à l'autre, l'intempérie de la saison, rien ne put retenir la reine : elle se rendit sur-le-champ dans la ville où le comte était mort, et où les chevaliers devaient s'assembler pour élire un grand-maître. Elle prévint cette assemblée par son activité et son adresse; après quoi, elle fit entendre aux chevaliers que, pour calmer les divisions qui s'étaient élevées depuis longtemps dans l'ordre, il convenait d'en élire administrateur le roi Ferdinand. Les électeurs y souscrivirent. Ce fut un coup d'état pour Isabelle, qui, par-là, attachait à la personne de son époux cette charge importante, et qui se ménageait les moyens de tenir en respect un ordre alors trop puissant. Cet exemple influa sur les autres ordres militaires d'Espagne. Ferdinand fut aussi élu grand-maître de ceux d'Alcantara et de Calatrava.

On croit lire l'histoire d'un grand roi en lisant celle de cette reine; elle était infatigable au travail, et ce travail était d'autant plus fructueux, qu'il se faisait avec ordre. Elle établit quatre conseils auxquels elle assistait régulière-

ment. Dans le premier, elle travaillait aux affaires étrangères avec ses principaux ministres. Le second était composé des évêques et des conseillers chargés d'expédier les affaires intérieures des provinces de Castille. Dans un troisième, on réglait tout ce qui concernait les finances. Le quatrième ne s'occupait qu'à rendre la justice. Isabelle ne cessait jamais de veiller sur cette branche si importante de l'administration; et, pour être mieux informée de tout, elle donnait elle-même, une fois par semaine, audience à tous ceux qui désiraient lui parler.

Elle était inexorable sur la punition des crimes. L'histoire en a conservé un exemple qui méritait bien cette attention. Un gentilhomme de Galice, nommé Alvaro de Lago, avait tué un notaire, après l'avoir engagé à faire un acte faux en sa faveur. Il espérait que la mort de cet officier infidèle empêcherait qu'on ne découvrit la fausseté de cet acte. Tout fut découvert. Alvaro de Lago essaya d'obtenir son pardon, en offrant à la reine Isabelle quarante mille pistoles pour l'aider à faire la guerre aux Maures. Cette somme était alors très-considérable, mais elle ne séduisit point l'équitable reine. Voici, en propres termes, quelle fut sa réponse : « A Dieu ne plaise que je fasse la guerre, même contre les

Maures, avec un tel argent. Pardonner les crimes à ce prix là , c'est donner la permission de les commettre ». Cette guerre contre les Maures était cependant bien prochaine. Isabelle et Ferdinand ne voyaient qu'avec un extrême déplaisir , le royaume de Grenade au pouvoir des Musulmans. Les deux rois (c'est ainsi qu'on nommait Ferdinand et Isabelle), en méditaient la conquête dans le plus profond secret. Mais cette entreprise offrait de grandes difficultés. Le royaume de Grenade était alors composé de plus de deux cents villes considérables , bien fortifiées pour le temps , et d'un nombre presque incroyable de forteresses et de châteaux. Il était défendu par une nation naturellement guerrière , plus habile même que les Espagnols , dans les combats à la lance , mais moins exercée dans l'usage de l'artillerie. Ce fut à cette supériorité que ceux-ci durent tous leurs succès dans cette guerre.

Il fallut d'extrêmes dépenses pour en faire les simples préparatifs. Isabelle trouva les ressources nécessaires dans la confiance qu'elle avait su inspirer à ses peuples , et à ceux qui , en particulier , pouvaient secourir l'état. Il est vrai qu'elle méritait cette confiance par son exactitude à remplir ses engagemens. Elle prenait

si bien ses mesures , qu'aucune espèce de nécessité ne les lui fit jamais rompre.

Tout était prêt, et Ferdinand et Isabelle suspendaient encore leur entreprise. Ils hésitaient de rompre, les premiers, la trêve qui avait été conclue entr'eux et les Maures, parce qu'une parole donnée, même à des infidèles, n'en doit pas moins être sacrée. Boabdil, roi de Grenade, les prévint. Il ne voyait pas sans inquiétude les grands préparatifs que les *deux rois* ne cessaient de faire et d'accroître. Ils ne pouvaient que menacer ses possessions, et il crut trouver quelque avantage à commencer lui-même la guerre. Il s'empara effectivement, et presque sans coup férir, de Zahara, place importante que les Espagnols avaient prise autrefois sur les Mahométans.

Alors on ne garda plus de mesures avec lui, on fit entrer dans son royaume une puissante armée, qu'on distribua en deux corps. L'un, qui était muni d'un gros train d'artillerie, était destiné à faire le siège des places qui ne voudraient pas se rendre volontairement; l'autre devait être employé à faire face aux troupes qui viendraient à leur secours, et à ravager le pays. La reine suivit de près cette armée, que conduisait Ferdinand. On peut ajouter que la présence

d'Isabelle n'y fut point inutile. Son activité infatigable pourvut à ce que cette armée, forte de soixante mille hommes, ne manquât jamais de rien. Elle pourvoyait à tout, elle observait tout ; et le soldat, harassé de fatigues, ne murmurait point, parce qu'il était sous les yeux de sa souveraine, et qu'il n'ignorait pas combien elle s'intéressait d'ailleurs à sa conservation. Elle avait porté sa prévoyance, jusqu'à engager plusieurs capitaines de vaisseaux marchands, du royaume de Valence et de la Catalogne, à transporter, sur les côtes de Grenade, des denrées et des marchandises de toute espèce. Elles étaient de là transportées dans le camp, qui paraissait moins être celui d'une armée occupée à faire un siège, qu'une grande ville où l'on trouvait tout ce qui était relatif à la nécessité et à l'agrément.

Enfin, après avoir subjugué presque toutes les places fortes du royaume, excepté la capitale, on se détermina à l'assiéger. C'était une entreprise aussi difficile qu'importante. Il y avait dans la ville plus de trente mille hommes de garnison ; les sorties étaient vives et fréquentes, et à tous ces obstacles se joignit un accident qui aurait pu renverser tous les projets des deux rois, si les Maures avaient su en profiter. Le

feu prit, à minuit, dans la tente d'Isabelle, par la négligence d'une de ses filles-de-chambre; en peu de momens tout fut en proie aux flammes; car les tentes n'étaient composées que de branches d'arbres entrelacées. La reine éveilla Ferdinand qui, se croyant surpris par les Maures, sortit en chemise de sa tente, tenant son épée d'une main, son bouclier de l'autre. Ces armes étaient encore les seules qui fussent alors en usage parmi les Espagnols.

Ce malheur ne découragea point la reine; elle sut même en tirer avantage. On construisit en moins de deux mois, par son conseil, des logemens de pierres, couverts de tuiles, et à l'abri du feu. En un mot, on bâtit une ville pour en prendre une autre. La reine, à qui on conseillait de donner à cette ville le nom d'*Isabelle*, lui donna celui de *Santa-Fé* ou de *Sainte-Foi*.

Cet expédient, tout neuf dans son genre, servit à en imposer encore davantage aux Maures. Ils jugèrent dès-lors que la reine ne renoncerait jamais à son entreprise, puisqu'elle s'établissait, comme à demeure, autour de leur ville. Voici une anecdote qui prouve combien l'autre ville, bâtie par les assiégeans, était somptueuse. Un faquir, sorte de moine maho-

tan, avait formé le dessein d'être le libérateur de Grenade, en tuant Ferdinand qui l'assiégeait. Il sort de la ville, fait battre le tambour auprès du camp des Espagnols, et demande à parler à leur roi. Il ajoute que c'est pour lui porter des paroles de paix. Ferdinand ne juge point à propos de lui donner lui-même audience. Il le fait conduire à la tente du comte de Cabra, un des principaux capitaines de l'armée espagnole. On laissa croire au Maure qu'on le conduisait à la tente du roi même, et la magnificence qui régnait dans celle du général, ne lui permit pas d'en douter. Il présente une lettre au comte, qu'il prend toujours pour le roi; et tandis que l'Espagnol est occupé à la lire, le perfide Sarrasin lui porte un coup de couteau, qu'il eut cependant le bonheur d'esquiver. On accourt, et le Maure est lui-même à l'instant percé de mille coups. Cette précipitation fut cause qu'on ne put tirer de lui aucun éclaircissement sur son attentat. Enfin, après une longue résistance, le roi Boabdil fut contraint de capituler. On lui laissa pour tous domaines quelques terres dans les montagnes, et il céda aux deux rois, sa capitale et ses meilleures possessions. Il leur remit, dès ce jour même, les clefs de la ville de Grenade. C'était le 25 novembre

novembre 1491 ; mais ce ne fut qu'environ six semaines après, c'est-à-dire, le 6 janvier suivant, que Ferdinand et Isabelle y entrèrent en vainqueurs , tandis que Boabdil en sortit en roi détrôné , et prenant la route des montagnes d'Alpuxara. Ce fut le dernier coup porté à la puissance des Maures. Depuis ce temps , on les regarda moins comme des ennemis que comme des esclaves , et en 1692 , il suffit d'un simple ordre du roi d'Espagne pour les expulser entièrement de cette contrée.

Peu après cette conquête , Isabelle jeta les fondemens d'une autre bien plus importante. Christophe Colomb , rebuté par les rois d'Angleterre et de Portugal , raillé même par tous ceux à qui il communiquait ses vues , se présenta une seconde fois aux yeux de la reine de Castille , et lui protesta que si elle voulait équiper trois vaisseaux , et les lui confier , il la rendrait souveraine d'une contrée immense , et la plus riche de l'univers. La même raison qui avait empêché la reine d'écouter Colomb la première fois , c'est-à-dire , l'épuisement de ses finances , subsistait encore après la guerre de Grenade. Cependant , lorsqu'elle sut que vingt mille ducats suffiraient pour cette grande entreprise , elle donna ordre d'engager ses pierreries pour se

les procurer. Mais don Louis de Saint-Ange, dont le nom mérite d'être transmis à la postérité, épargna à la reine ce sacrifice, et lui prêta cette somme avec le plus noble désintéressement.

Cette modique avance devint une des premières causes de la grandeur où s'éleva depuis l'Espagne, et de l'opulence qui règne aujourd'hui en Europe.

Au surplus, la conquête de Grenade rendait Ferdinand et Isabelle possesseurs de vingt-trois couronnes; car les révolutions que l'Espagne avait essuyées, avaient fait de ces provinces autant de royaumes différens. Cet ensemble d'ailleurs formait un état beaucoup plus florissant qu'il ne le fut jamais sous l'empire des Goths; mais Isabelle eut la douleur de voir que cette puissance passerait bientôt dans des mains étrangères. Elle perdit en 1497, son fils unique âgé de dix-neuf ans. L'aînée des filles qui lui restaient épousa Philippe, archiduc d'Autriche, et père de l'Empereur Charles-Quint.

Isabelle, malgré la délicatesse de son sexe, j'ajouterai de son rang, se livrait à tous les travaux faits pour un homme. Elle était presque sans cesse à cheval. Cet exercice trop violent, ses autres soins, son activité trop soutenue, altérèrent sa santé. Elle ne fit que languir dans

ses dernières années, et mourut à Medina del Campo, le 26 novembre 1504. La moitié de sa vie fut employée en voyages, qu'on peut regarder comme presque autant d'expéditions. La vigueur et la sagesse de son administration lui valurent le titre de *roi*, titre qui lui fut décerné par son peuple, et qu'elle conserve encore dans l'histoire.

Jusqu'alors on portait le deuil des rois et des reines de Castille, en habit de grosse serge. Isabelle, en mourant, prescrivit un deuil d'une espèce moins lugubre et moins incommode dans un pays chaud. Ce fut le dernier ordre qu'elle donna; et cette règle, qu'elle prescrivit il y a environ trois siècles, est devenue, pour toute l'Espagne, une loi qui subsiste encore aujourd'hui.

L E T T R E X L V I .

APPARITION DE LA MALADIE VÉNÉRIENNE EN EUROPE.
EST-IL JUSTE D'ACCUSER CHRISTOPHE COLOMB , ET SES
COMPAGNONS , DE LUI AVOIR FAIT CE TRISTE PRÉSENT ?
RAISONS QUI SEMBLENT PROUVER LE CONTRAIRE.

ON vit autrefois sept villes de la Grèce se disputer l'honneur d'avoir produit Homère. On voit aujourd'hui plus d'une nation attribuer à toute autre qu'elle la source d'une maladie trop universellement répandue en Europe, et que rien encore n'a pu en expulser.

On accuse assez généralement Christophe Colomb d'avoir apporté en Espagne ce cruel fléau , en même temps qu'il y apportait la clef des trésors du Mexique et du Pérou. Plus d'une fois on a mis en question , si ces trésors avaient été plus utiles que nuisibles pour les Espagnols ; jamais on ne demandera si le fléau dont je parle ici , peut être utile à quelque chose. Au surplus , voici un médecin portugais qui prétend laver et Colomb et son équipage du fâcheux reproche

qu'on leur fait depuis quatre cents ans à peu près : il soutient, dis-je, que le mal vénérien a paru, pour la première fois, en Italie, dès l'an 1493, au mois de mars, c'est-à-dire, avant le voyage même de Colomb en Amérique, ou du moins avant son retour. Ainsi, d'après ce fait, loin que Christophe et ses compagnons eussent colporté d'Amérique en Europe ce mal désastreux, ce serait en Europe même, s'ils en ont été atteints, qu'ils seraient venus le puiser.

Leur défenseur cite, à l'appui de son système, l'opinion de Pierre Pintoo, né à Valence, en Espagne, et médecin du pape Alexandre VI. Ce médecin déclare, dans deux de ses ouvrages, que, dès l'année 1493, il se manifesta, en Italie, une maladie pestilentielle, ou contagieuse, dont un fort grand nombre de personnes furent attaquées. Pintoo ajoute qu'un seul homme, atteint de ce cruel mal, peut le communiquer à tous ceux qui habiteront la même maison, attendu qu'il en infectera l'air ; ainsi, de proche en proche, toute une ville, enfin, tout un royaume. Au reste, poursuit l'écrivain portugais, Pintoo écrivait encore sur cette matière en 1499. Colomb était de retour, même de son second voyage ; et ce médecin, né en Espagne, qui ne

pouvait pas ignorer ce qui se passait dans sa patrie, ne paraît pas même soupçonner qu'elle soit redevable de ce triste cadeau à ses modernes argonautes. Pintoo, au contraire, n'attribue cette étrange révolution qu'à des causes d'une espèce toute opposée, telles que les grandes sécheresses, ou les grandes inondations, l'inconstance journalière des saisons, ou, si l'on veut, leur incohérence; la mauvaise nourriture, la disette même presque absolue, occasionnée par le défaut de récolte et par les guerres qui ont désolé, affamé et infecté l'Italie; et enfin, poursuit-il, par l'influence des astres sur notre globe. Vous voyez par ce dernier trait, mon ami, que Pintoo n'écrivait pas dans le dix-huitième siècle; il écrivait à la fin du quinzième, où les hommes les plus éclairés mettaient l'astronomie judiciaire au nombre des sciences. Ce qui le prouve, c'est qu'il paraît n'avoir été combattu, dans le temps, ni sur ce point, ni sur les autres.

Que faut-il en conclure, ajoute le médecin portugais? Trois choses: 1^o. que quoique cette maladie ne se fût manifestée, en Italie, que vers le printemps de l'année 1493, elle se trouvait déjà répandue, en 1499, tant en Espagne qu'en France, où elle avait déjà même reçu différens noms; 2^o. que comme ce mal s'était

manifesté sous la forme de pustules ou de boutons qui couvraient le corps des malades, Pintoo le rangea dans la classe d'une troisième espèce de petite vérole, apparemment parce qu'il avait cru que cette contagion n'était qu'un germe de pourriture très-susceptible de se rassembler et de paraître sous la forme de boutons; 3°. que l'administration du mercure, pour la cure de la maladie dont il s'agit, est d'une date fort antérieure à celle qu'assigne M. Astruc, puisque Pintoo l'avait déjà conseillé, avec succès, dès que ce mal se fut manifesté.

L'autre témoignage que cite l'auteur, pour appuyer son opinion, est tiré des Lettres de Pierre Delphini, général de l'ordre des Camaldules, livre également très-rare, et que l'auteur a eu soin de se procurer. On lit, dans ces Lettres, le fâcheux état où se trouvait déjà l'Italie, dès l'année 1450. A Venise, ajoute-t-il, non-seulement les canaux n'étaient plus navigables, mais toutes les rivières de cet état étaient à sec. Cette même année là, le froid y fut si excessif, que le peu d'eau qui y restait fut gelé. On essuya, les années d'après, des tremblemens de terre, la famine, et d'autres calamités auxquelles on doit, dit-il, attribuer la peste qui règne actuellement en Italie. Cette lettre est adressée au

cardinal de Sienne, à qui il conseille de ne pas se rendre en Toscane, parce que ce fléau n'y était pas encore éteint. De plus, Delphini a fait, dans la première lettre du livre 3^e, datée du 3 novembre 1491, une description si bien détaillée du cruel état où il avait trouvé un de ses amis, qui avait été atteint de cette contagion, qu'on n'y peut méconnaître les symptômes qui accompagnent quelquefois le vice vénérien. Voilà donc le virus qui se manifeste quelques années avant que l'équipage de Christophe Colomb eût pu le communiquer. On a lu, dans le n^o. 9, pag. 282, de *l'Espagne littéraire*, que ce fameux navigateur n'obtint, de la reine Isabelle, les secours qu'il avait sollicités pour la découverte du Nouveau-Monde, qu'après la prise de la ville de Grenade, arrivée en 1492.

L'auteur ne s'est point dissimulé l'objection, peut-être la plus forte qu'on puisse lui faire, savoir : que les symptômes qui accompagnaient l'épidémie dont l'Italie fut affligée, dès l'année 1593, ne faisaient pas leurs ravages sur les mêmes parties du corps auxquelles le virus vénérien s'attache communément. Il répond à cela, que ce n'est jamais au commencement des épidémies qu'on aperçoit tous les symptômes. C'est à mesure des progrès que le mal fait que

se développent d'autres accidens; qu'en un mot, que ce n'est que vers la fin des pestes que les charbons se déclarent. Il est donc à présumer, conclut-il, que ces derniers symptômes, et les autres qui caractérisent aujourd'hui le mal vénérien, ne parurent que l'année d'après. Aux preuves dont nous avons donné le détail précédemment, l'auteur a cru devoir en ajouter d'autres, qui semblent confirmer, de plus en plus, que la maladie vénérienne n'a pas tiré son origine de l'Amérique. Si l'on consulte, dit-il, les Lettres de M. Pierre-Martyre d'Anglérie, où l'on trouve, dans la 67^e. du I^{er}. livre, écrite de Jaen en Andalousie, le 5 avril 1489, que la maladie en question ravageait déjà, tant l'Espagne, que la France et l'Italie; on y voit encore qu'elle se manifestait par des ulcères chancreux à la bouche, par des douleurs cruelles aux jointures de tout le corps: on y apprend, de plus, que le mal cédait à l'usage de la pommade mercurielle. Ces détails sont si formels, qu'on ne voit pas comment M. le baron Wanswieten aurait pu y répondre. Ces faits prouvent effectivement que, plus de trois ans après le départ de Christophe Colomb pour l'Amérique, le virus vénérien faisait déjà des ravages en Europe. Mais le savant auteur portugais, qui ne plaide

que la cause de la vérité, avoue, de bonne foi, qu'il ne prétend pas tirer du témoignage de Pierre-Martyre, tout l'avantage qu'il présente, parce qu'il est douteux que la date de cette lettre soit exacte; il la croit même postérieure de quelques années à celle qu'elle indique. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette nouvelle franchise, mais l'auteur peut bien renoncer à ce petit avantage. Les autres preuves qu'il va rassembler, et qu'il tire d'écrivains irrécusables, donnent à son sentiment tous les degrés de certitude dont il est susceptible. Hélie Capréali, après avoir raconté les calamités que l'Italie venait d'essuyer, et qui existaient encore lorsqu'il écrivait, en 1492, donne une description si détaillée de la maladie vénérienne, que le plus ignorant ne s'y tromperait certainement pas aujourd'hui. Il dit que, parmi d'autres fléaux, il régnait, dans cette contrée, une contagion monstrueuse et universelle. Voici sous quel aspect elle se manifestait : Le corps commençait d'abord à se couvrir de pustules de la grosseur d'un lupin, et qui étaient bientôt accompagnées d'une fièvre très-violente, ainsi que de démangeaisons et même de douleurs aux articulations. Ces pustules grossissaient ensuite, et formaient, sur toute la peau, autant de tuber-

cules, qui d'abord étaient d'une couleur livide, et ensuite se changeaient en une couleur brune, au bout de quelques jours; il en découlait une humeur épaisse, extrêmement âcre et mêlée avec du sang; mais ce mal assiégeait, pour l'ordinaire, les organes de la génération, et attaquait principalement les personnes peu continentes. J'ai entendu dire souvent, ajoute Capréoli, que cette maladie horrible s'était déjà répandue presque par-tout l'univers. Depuis peu, on lui a donné le nom de *maladie française*; mais on croit que c'est l'*éléphantiasis*, que l'Italie essuya avant Pompée-le-Grand, ou la *mentagra*, qui infesta nos contrées avant le règne des empereurs Tibère et Claude.

Qu'on lise sans prévention, reprend notre auteur, tous les détails que donne Capréoli sur cette maladie épidémique, qui régnait en Italie dès l'année 1492; on y découvrira, sans peine, que la description de ce mal s'accorde, en tout ce qui est essentiel, avec celle qu'ont donnée de la même maladie, Pintor, Delphini, Frascator; tous disent unanimement que le mal se manifestait d'abord par des boutons purulens; qu'il était accompagné de douleurs par-tout le corps, et qu'il se communiquait, non-seulement par ceux qui avaient eu commerce avec des femmes,

mais encore par ceux qui approchaient simplement des malades. C'est même par-là que cette maladie est devenue générale. L'auteur appuie encore son sentiment d'un passage de Frascator, écrivain qui semble porté à croire que la maladie vénérienne avait été connue avant l'an 495. Frascator se fonde sur ce qu'il connaissait un chirurgien possesseur d'un ancien manuscrit où, parmi d'autres recettes, il s'en trouvait une pour guérir la galle, qui est accompagnée de douleurs dans les jointures. On faisait mention, dans cette ordonnance, de vif argent et de soufre; et l'on conclut delà, qu'elle ne peut avoir été composée que pour la cure du mal vénérien. Quoi qu'il en soit, le sentiment de Frascator paraît avoir été celui de plusieurs d'entre ceux qui ont écrit sur les maux vénériens; la plupart, comme on peut le voir dans la première collection que Linsini a faite de leurs ouvrages, n'ont pas balancé à soutenir que cette maladie était connue de l'antiquité la plus reculée. L'auteur rapporte les passages de quelques écrivains qui confirment très-fort son opinion. Le premier qu'il cite est le poète Pacificus-Maximus; ce poète avoue lui-même avoir été atteint d'une gonorrhée si virulente, qu'il fut menacé de perdre sa virilité. On peut

vérifier ce passage dans la première édition de ses œuvres, faite à Florence en 1489. Dans la seconde édition qu'on a donnée de ses poésies, à Parme en 1691, on a retranché les vers trop obscènes que l'auteur avait laissés dans la première ; mais, en revanche, on y a ajouté une notice de la vie de ce poète. On apprend par là qu'il était né à Ascoli, en 1400, et qu'il est mort en 1500. Ce poète avait donc vécu environ un siècle, et vivait dans le siècle même où, selon l'opinion commune, la maladie vénérienne se manifesta pour la première fois. Il avait d'ailleurs été lui-même attaqué du virus dont il s'agit. On voit, par tous ces détails, que personne n'était plus en état que lui de décider la question sur l'origine, ou du moins sur l'antiquité de ce mal. De plus, Pacificus-Maximus avait été un peu libertin dans sa jeunesse : or, en 1440, il avait déjà quarante ans, et il en aurait eu quatre-vingt-quatorze à l'époque où Christophe Colomb revint d'Amérique. Est-il probable qu'à cet âge Pacificus-Maximus eût voulu, ou même pu s'exposer à contracter la maladie dont on ne place l'origine qu'à cette même époque ? Non, sans doute. Ce poète aurait pu dire à sa Phèdre, *mon mal vient de plus loin.*

Ce genre de preuve porte avec soi un degré de conviction qui n'est pas à dédaigner. C'est sans doute ce qui a déterminé notre savant portugais à rassembler ici divers exemples de la même espèce. Il les puise dans les historiens les plus accrédités. On lit, poursuit-il, dans la Chronique de Cardanni, qui commence à l'an 1410, et finit à l'an 1494; on lit que le roi Sadislas mourut, en 1414, d'une maladie qu'une dame qu'il entretenait lui communiqua aux parties qui constituent le sexe. Tristan Caraniolo, dans son livre intitulé: *De varietate fortunæ*, ou des Vicissitudes de la fortune, rapporte qu'Alphonse I^{er}., roi de Naples, y mourut, en 1458, d'une gonorrhée ancienne, accompagnée des plus fâcheux symptômes. Caraniolo ajoute que la peste régnait alors dans cette ville, au point que Ferdinand, son fils et son successeur, fut obligé de la quitter et de se rendre à Capoue.

Ce furent sans doute ces exemples, et beaucoup d'autres qu'on pourrait y joindre, qui déterminèrent Jean-Zacharie Plattner, le Celse de l'Allemagne, à embrasser, dans ses opuscules, l'opinion de ceux qui soutiennent que la maladie vénérienne était connue de toute l'antiquité, mais qu'il y a eu un temps où elle

avait totalement disparu. Les détails que le célèbre M. Dolloa, chef d'escadre de la marine d'Espagne, nous a donnés, au sujet de la petite vérole, dans ses *Notices américaines*, confirment, de plus en plus, ce qui vient d'être rapporté. Il dit que, dans le royaume du Pérou et même dans la Louisiane, la petite vérole fait les plus grands ravages, tous les dix ou douze ans, et qu'on n'y voit personne attaqué de ces maladies dans les années intermédiaires. Ce n'est pas même un bonheur que la petite vérole ne se fasse sentir qu'après de longs intervalles; elle semble n'avoir employé ce temps qu'à reprendre de nouvelles forces, et elle fait, à son retour, les ravages les plus meurtriers. Beaucoup d'écrivains pensent qu'il en a été de même de la maladie vénérienne. C'est pourquoi ils assurent qu'elle tire vers sa fin, et qu'en peu de temps elle disparaîtra tout-à-fait, comme on a vu disparaître la lèpre, dont la seule description fait horreur.

Entre les auteurs qui croient que la maladie vénérienne a été connue anciennement, notre savant portugais en cite un, dont nous ferons une mention particulière. C'est Jean Calvi, professeur de médecine à Milan, qui, dans une lettre adressée à son ami Martin Ghisi,

aussi médecin, se répand en reproches contre ceux qui, sans beaucoup de science, se mêlent de guérir les maux vénériens. Il se plaint encore de ce qu'on n'a pas réfléchi assez, jusqu'à présent, sur les symptômes dont était suivi le mal vénérien, lorsque, comme un souffle empoisonné, ou plutôt comme une peste cruelle, il faisait autrefois les ravages les plus affreux parmi l'espèce humaine, et sur ceux qui l'accompagnent, depuis la découverte de l'Amérique. Il regarde le mal vénérien, observé par les anciens, comme une maladie des plus aiguës, puisqu'elle donnait quelquefois subitement la mort aux malades. Par la même raison, les symptômes dont elle était accompagnée ne pouvaient que ressembler à ceux de la peste. Mais la maladie vénérienne qui afflige l'Europe depuis le retour de Colomb, doit être considérée simplement comme une maladie *vénérienne inflammatoire et chronique*. Il est constant que si l'on ne parle que du mal vénérien, tel qu'il se montre de nos jours, M. Calvi peut avoir raison ; mais s'était-il montré sous un aspect aussi bénigne vingt ou trente ans après la découverte de l'Amérique ?

Les écrivains du seizième siècle, qui ont traité à fond ce sujet, semblent assurer le contraire.

Quoi

Quoi qu'il en soit, l'auteur ne se borne pas au grand nombre de preuves qu'il a déjà rapportées, il en rassemble d'autres.

Parmi tous les écrivains qui soutiennent que le virus vénérien a été apporté, de l'Amérique en Europe, par l'équipage de Christophe Colomb, c'est principalement M. Astruc qui a pris à tâche de donner à cette opinion tous les degrés d'évidence dont il l'a crue susceptible. C'est aussi particulièrement à lui que notre savant Portugais adresse les dernières preuves dont il fait usage pour prouver le contraire. M. Astruc, dit-il, assure que la maladie vénérienne est endémique dans les îles Antilles, particulièrement celle qu'on appela d'abord île Espagnole, et qu'on nomme aujourd'hui Saint-Domingue; il part de là pour demander à M. Astruc d'où il a tiré un fait de cette nature : fait intéressant pour la physique en général, et l'histoire de la médecine en particulier, qu'il n'aurait fallu établir que sur des preuves bien solides, et d'après l'opinion d'auteurs bien accrédités. C'était, poursuit-il, d'autant plus le cas, que M. Astruc a semé une profuse érudition dans son traité des maladies vénériennes. Mais, par malheur pour cet écrivain, ceux dont il pourrait invoquer l'opinion démentent fort clairement

la sienne. L'auteur portugais entend parler ici des premiers navigateurs qui ont découvert l'Amérique méridionale et septentrionale. Tout le monde est à portée de lire les collections que MM. Bri, Mariani et Ramurius ont données des relations de Christophe Colomb, de Vincent Pinzoni, d'Améric Vespuce, de Pierre-Martyre, de Fernand Cortez, etc. L'auteur assure les avoir toutes parcourues, et il prétend qu'il n'y a trouvé aucune expression qui ait le moindre rapport avec la maladie dont il s'agit. Ces voyageurs cependant n'auraient pas manqué d'en faire mention par deux raisons bien valables ; la première, parce qu'ils entrent dans d'assez grands détails sur les productions du pays, les mœurs, les usages des Américains, et particulièrement sur la lubricité des femmes brésiliennes ; la seconde, parce que ces peuples allant toujours nus, il aurait été impossible de ne pas voir qu'ils étaient atteints de maux vénériens ; de ceux sur-tout qui présentent à la vue des symptômes affreux et dégoûtans, tels que des pustules, des boutons rouges et noirâtres. Il est encore aussi peu concevable, en supposant même cette maladie endémique dans l'île Espagnole, qu'elle eût pu se communiquer, en si peu de temps, par un petit nombre de

matelots, non-seulement aux autres provinces de l'Amérique, mais à l'Europe entière.

Ici, l'auteur portugais, pour appuyer ses raisonnemens, a recours à divers exemples de maladies propres à différentes contrées de l'Amérique. La nigua, dit-il, insecte du genre des puces, s'attache fortement à la peau, de manière que si on ne l'arrache promptement, ou si on ne la brûle avec un fer chaud, elle communique la gangrène à la partie du corps où elle s'est fichée. Le père Gumilla, dans son *Orinoque illustre*, dit que c'est une maladie endémique à toute la portion du Nouveau-Monde, entre les deux Tropiques.

Le pian est encore une maladie endémique à toute l'Afrique occidentale, et se manifeste par des ulcères fongueux sur toute la peau. On n'en obtient pas même quelquefois la cure avec les plus puissans remèdes.

On observe, dans les îles Moluques, une maladie endémique qui attaque les os, et dont les symptômes ont beaucoup de ressemblance avec le mal vénérien.

Or, ajoute l'auteur, les pays où règnent toutes ces maladies endémiques sont fréquentés par différentes nations de l'Europe, depuis le quinzième siècle. Je souhaiterais savoir par quelle

raison, par quel privilège elles n'ont pas été transportées, par contagion, dans nos foyers, comme on prétend que fut le mal vénérien. Cette prétention est d'autant moins fondée, qu'il n'est pas vrai que le virus dont il s'agit soit endémique à l'île Espagnole; disons plus, quand même il le serait, il n'est guères concevable que le vaste continent du Nouveau - Monde et un grand nombre d'autres îles, dont celle qu'on nomme *Espagnole* est entourée, n'en eussent jamais été infectées, malgré leur voisinage; et que ce n'eût été qu'à l'occasion de l'équipage de Christophe Colomb que ce mal horrible se fût communiqué à tout l'Univers. L'auteur va encore plus loin; il prétend prouver, à l'aide des assertions de Pierre Pintor, Delphini, etc., que ce furent moins les habitans des îles Antilles qui communiquèrent le virus vérolique aux Espagnols, que ce ne furent ceux-ci qui le leur apportèrent.

Voilà, sans doute, une assertion bien tranchante; mais il est difficile de se refuser aux preuves que l'auteur en apporte. Il appuie sa thèse sur deux faits incontestables. Le premier, c'est que, quand les troupes françaises traversèrent l'Italie pour arriver à Naples, le mal en question faisait déjà les plus cruels ravages;

l'autre fait, c'est qu'elles trouvèrent que la même maladie n'était pas moins meurtrière à Naples même, que dans les villes qu'elles avaient laissées en arrière. Cela est d'autant plus constant, que le parlement de Paris avait déjà donné, dès le 6 mars 1496, un arrêt, par lequel, après avoir fait mention de la maladie contagieuse, nommée la *grosse vérole*, qui régnait depuis deux ans, tant dans cette capitale que dans d'autres lieux du royaume, il avait en même temps avisé aux moyens les plus propres pour arrêter les progrès d'une contagion aussi funeste.

L'auteur a raison d'exiger que l'on fasse la plus grande attention à la date de cet arrêt; car, quoiqu'il y eût alors deux ans que le mal vénérien infectât le royaume, personne ne s'était encore avisé de dire que l'équipage de Christophe Colomb l'eût apporté de l'Amérique. Le seul auteur qui l'a fait dans la suite, c'est-à-dire, trente ans après le premier voyage de Colomb, n'assigne la communication du mal dont il s'agit qu'au retour de son second voyage, c'est-à-dire, en 1496. Concluons donc, dit l'auteur, en récapitulant ce qu'il a déjà dit, que ce sont les Espagnols qui ont porté aux îles Antilles le mal vénérien;

1^o. Parce qu'un observateur aussi éclairé,

aussi exact que Colomb, qui rend, dans son journal, un compte très-détaillé de tout ce qu'il a vu aux îles Antilles, dans un voyage fait en 1492, n'aurait pas manqué de dire que les habitans de ces îles étaient atteints du virus vénérien. Puisqu'ils étaient nus, il eût facilement remarqué sur leur corps les symptômes ordinaires de cette maladie ;

2°. Parce que l'équipage des quatre vaisseaux, expédiés des ports d'Espagne pour l'île Espagnole, au mois d'avril 1494, et commandés par Barthelemy Colomb, frère de Christophe, était infecté de la maladie vénérienne qui ravageait déjà l'Espagne, comme Pintor l'assure ;

3°. Parce que l'équipage des quatre autres vaisseaux, commandés par Antoine de Cespèdes, expédiés des ports de l'Andalousie pour l'île dont nous parlons, au mois d'août 1454, était aussi attaqué du même mal, ainsi que l'équipage de quatre vaisseaux expédiés pour la même île, au mois d'octobre 1495, et commandés par Jean d'Agnado. Ce fut par là, ajoute l'auteur, que le mal vénérien fut transporté d'Espagne à l'île Espagnole, où il fit bientôt les plus grands ravages. Cette île, selon la Relation de Gonzale de Fernandez d'Oviédo, contenait un million d'habitans ; mais, au bout de douze ou

quinze années au plus , on en comptait à peine cinq cent mille. Oviédo en parle comme témoin oculaire ; il était en Amérique , en 1513. Le mal vénérien , ajoute-t-il , accompagné de la famine que cette île essuya , et de la mauvaise conduite des Espagnols , fut la principale cause de la mortalité des Indiens. En un mot , cette maladie était si commune dans l'île , qu'ensuite , sans s'arrêter à examiner d'où et comment elle y était venue , on s'accoutuma à dire , quoique sans fondement , qu'elle y était endémique , sur-tout depuis l'an 1517 , qu'on commença à faire usage du bois de gayac pour la guérir.

L'auteur en revient encore à M. Astruc. Il prétend que , pour mieux faire croire que le virus en question était venu d'Amérique , cet écrivain n'a pas craint d'altérer les passages de quelques auteurs qu'il cite dans son *Traité des maladies vénériennes*. L'anonyme portugais ajoute que c'est avec regret qu'il en vient à ce reproche , attendu qu'il fait un très-grand cas des recherches que M. Astruc a été obligé de faire pour composer un pareil ouvrage. C'est par une suite de cette considération qu'il s'arrête simplement , dit-il , à relever ce que M. Astruc fait dire à Jérôme Frascator , parce qu'en même temps cet auteur est le plus sensé , le

plus instruit, et le plus savant d'entre tous ceux de son siècle qui ont écrit sur les maux vénériens.

M. Astruc fait dire, en effet, à Frascator, que la maladie vénérienne est nouvelle, et qu'on ne l'a point observée dans les siècles précédens; mais c'est ce que Frascator n'avance nulle part dans son ouvrage. Il lui fait dire encore que ce mal avait été transporté d'Amérique en Europe; ce que Frascator n'avance pas de son chef. Il se borne à dire que quelques-uns l'ont ainsi imaginé.

C'est aux lecteurs, et en particulier à ceux qui sont versés dans ce genre de recherches, à juger si l'écrivain portugais a rempli sa promesse. Nous croyons ses preuves, sinon décisives, au moins dignes de la plus grande attention. Elles ont d'ailleurs le mérite de la nouveauté, et prouvent autant de sagacité que de profondeur.

LETTRE XLVII.

MALADIES RÉPUTÉES OU MORTELLES OU INCURABLES ,
ET GUÉRIES PAR DES REMÈDES FORT SIMPLES.

Vous n'êtes pas athée en fait de médecine, mon cher ami ; vous pensez, comme moi, que l'on peut quelquefois venir au secours de la nature ; mais nous pensons tous deux aussi qu'on n'emprunte pas toujours à l'art les plus sûrs moyens. L'espagnol Campillo, qui de médecin s'était fait apothicaire, l'interrogeait mieux et avec bien moins d'appareil. L'expédient le plus simple était toujours celui qu'il préférait. On peut dire que cet apothicaire était la plus mauvaise pratique de son magasin. Voici plusieurs de ses cures ; je dirais presque de ses prodiges. Je les ai puisés dans un ouvrage de sa composition. C'est lui-même qui va parler : je me borne à le traduire.

« Un homme d'environ trente ans, dit-il,
» vint implorer le secours de mes lumières pour
» une hydropisie dont il se trouvait affligé de-

» puis quelques mois. Il avait déjà mis en usage
» ce que les plus habiles maîtres de l'art lui avaient
» prescrit. Il était en même-temps si faible ,
» que , quoiqu'il demeurât tout à côté de ma
» maison , il ne put se transporter chez moi
» qu'appuyé sur le bras de son frère et de sa
» belle-sœur qui me l'amènèrent. J'avais eu
» jusqu'alors la plus grande répugnance à pra-
» tiquer la médecine , quoique j'eusse étudié
» cette science dans l'université de Saragosse ;
» je voulais me renfermer dans la seule prati-
» que de la pharmacie. Touché cependant de
» compassion pour mon voisin , j'examinai à
» fond sa triste situation , et lui fis , en même-
» temps , plusieurs questions sur les maladies
» auxquelles il avait pu être sujet depuis le
» temps même de sa naissance. Il répondit à tout
» avec assez d'exactitude. Je lui dis alors que
» s'il voulait tenter , pour dernière ressource , ce
» que je lui indiquerais , il pourrait peut-être
» guérir. Il fut étrangement surpris , ainsi que
» les deux personnes qui étaient avec lui , lors-
» que j'ajoutai qu'il pourrait se retirer de ce
» fâcheux état , s'il était assez heureux pour
» gagner la petite vérole. Il ne l'avait pas en-
» core eue , et je lui persuadai de se rendre à
» la salle de notre hôpital , où il y avait alors

» un grand nombre d'enfans attaqués de cette
» maladie. Il y consentit, s'y fit transporter, y
» resta une semaine, et eut, au bout de ce
» temps, le mal qu'il était venu y chercher. Sa
» petite vérole fut des plus complètes : il eut
» beaucoup à souffrir ; mais l'hydropisie dis-
» parut entièrement. On le ramena chez son
» frère, au bout de trois semaines, fort affaibli
» par sa dernière maladie, mais absolument
» guéri de la première.

» J'avais presque entièrement oublié cet homme,
» lorsque son frère et sa belle-sœur me le rame-
» nèrent un matin chez moi. Je le questionnai de
» nouveau. Ses réponses furent pour moi une
» nouvelle preuve que j'avais saisi le véritable
» moyen d'opérer sa guérison. Je lui prescrivis le
» régime qu'il devait observer durant sa conva-
» lescence, et je le congédiai. Quelques années
» après, je le rencontrai par hasard ; il jouissait
» de la plus parfaite santé ; mais cette cure me
» mit bientôt dans la nécessité d'en entrepren-
» dre d'autres, vu l'affluence de monde qu'elle
» m'attira. Le même succès a presque toujours
» couronné mes soins dans des cas très-diffé-
» rens ; et c'est en faveur de l'humanité que j'en
» rassemble ici les détails. J'ajouterai que deux
» de nos plus fameux médecins, don Michel

» Osorbon et don Sébastien Soriano , ont unanimement applaudi au plan et au but de mon ouvrage.

» Voici un autre exemple qui prouvera combien l'application des emplâtres est nuisible et abusive pour la cure de la plupart des ulcères , et combien les moyens les plus simples peuvent produire , dans bien des cas , les effets les plus salutaires.

» Un riche particulier , âgé d'environ cinquante ans , et d'une très-bonne constitution , s'était fait , en se heurtant contre un buisson , une forte égratignure à la partie moyenne de la jambe. Il était alors à la chasse. De retour chez lui , il s'aperçut que son bas était collé sur sa jambe , au moyen de quelques gouttes de sang qui étaient sorties de sa blessure. Il arracha ce bas sans précaution , et augmenta encore le mal. Il fit venir , le jour suivant , son chirurgien , qui lui conseilla de se tranquilliser , et d'appliquer sur la plaie des cataplasmes faits avec de la mie de pain , du lait et un peu de safran , pour calmer , disait-il , l'inflammation qui était survenue. Il arriva qu'au bout de quatre jours de l'application de ces cataplasmes , l'inflammation avait en effet paru un peu diminuée ; mais la peau de l'endroit

» où le cataplasme avait été posé se trouva si
» attendrie, qu'il en résulta un ulcère large, à
» peu près, comme une pièce de vingt-quatre
» sous. La jambe devint un peu enflée, et le
» malade y sentait déjà des douleurs qui deve-
» naient plus vives de temps à autre. Comme il
» craignait que son état n'empirât, il consulta
» un second chirurgien, qui, après l'avoir exa-
» miné, lui promit de le guérir en peu de jours.
» Malheureusement, les nouveaux moyens qu'il
» employa furent aussi peu efficaces que les
» premiers. Le malade perdit l'appétit et pres-
» que le sommeil. Voilà le fruit qu'il retira de
» plusieurs aposèmes, de médecines et de ti-
» sannes qu'on lui prescrivit, dans la vue, disait-
» on, de rendre son sang plus fluide, et même
» d'en corriger l'âcreté. Dans ces circonstances,
» il s'adressa au célèbre M. Devaux, chirur-
» gien-major des armées du roi, qui dit au
» malade qu'il ne parviendrait pas à se rétablir
» entièrement, sans passer, au préalable, par
» les grands remèdes. Celui-ci assurait posi-
» vement que, quoiqu'il fût garçon, il n'avait
» jamais été atteint du virus vénérien; mais ce
» nouveau moyen fut encore sans efficacité.
» L'ulcère fit même des progrès si grands, qu'il
» fut bientôt question de couper la jambe au

» malade. Enfin , celui-ci implora les secours de
» M. Campillo , qui , regardant l'amputation
» proposée comme la dernière ressource , en
» pareil cas , crut devoir auparavant faire l'essai
» de quelques autres. Celle qu'il employa était
» d'une nature infiniment plus douce. Il pres-
» crivit au malade de verser, goutte à goutte, sur
» sa jambe , une pinte d'une eau qu'il lui en-
» verrait , et de renouveler ce pansement trois
» fois par jour , c'est-à-dire , le matin , à midi ,
» et le soir ; mais , en même-temps , il lui fit
» promettre qu'il ne goûterait point à cette eau.
» Le malade le promit , tint parole , et s'en
» trouva bien. En moins de quinze jours , l'ul-
» cère diminua de plus de moitié , et disparut
» entièrement au bout de six semaines ».

M. Campillo, pour inspirer plus de confiance à son malade , lui avait d'abord fait entendre que l'eau qu'il lui envoyait était véritablement une eau préparée ; mais il ne tarda point à lui avouer que c'était de l'eau toute simple qu'il puisait dans la fontaine de sa cuisine. Il conseilla de la faire dégourdir avant de la verser. Il prévint aussi qu'on pouvait en imbiber une compresse , qu'on appliquerait sur l'ulcère , après y avoir versé toute l'eau ; mais il ajouta qu'il faudrait mouiller tout doucement cette compresse , à

chaque fois , avant de l'enlever. Voilà un remède bien simple , et par-tout bien commun , auquel un riche malade fut redevable de sa guérison ; mais ce ne fut qu'après avoir fait inutilement usage d'emplâtres composées de gomme qu'on nous apporte du fond de l'Asie. Quand les hommes seront-ils donc assez sages pour croire que la Providence a placé sous notre main , et dans notre climat , les moyens dont nous avons besoin pour nous délivrer des maux qui nous affligent , et dont le climat que nous habitons est quelquefois lui-même la première cause !

« Une belle femme , dit-il , d'environ quarante-
» deux ans , fut attaquée d'une douleur de rhu-
» matisme aux jambes , et sur-tout à la jambe
» gauche. Elle épuisa tous les remèdes qui lui
» furent indiqués par les maîtres de l'art. Ni les
» tisannes sudorifiques , ni les topiques des dif-
» férentes espèces ne lui furent épargnés ; mais
» le mal faisait sans cesse de nouveaux progrès.
» La malade eut recours à M. Devaux , chi-
» rurgien des armées de sa majesté catholique ,
» et très-renommé dans toute l'Espagne. Il savait
» que le mari de celle qui le consultait menait
» une vie peu réglée. Il présuma que la mau-
» vaise conduite du mari pouvait avoir influé
» sur la santé de la femme ; il crut donc devoir

» lui prescrire les remèdes analogues. Après
» plusieurs saignées, différentes médecines, et
» particulièrement l'usage des bains domesti-
» ques, l'on administra à la malade jusqu'à
» quinze frictions d'environ trois gros de pom-
» made mercurielle. Ce fut en vain ; la malade
» eut, outre le chagrin de ne point guérir, celui
» de perdre une partie de ses dents, et de rester
» percluse de tous ses membres. Elle se sou-
» vint alors de moi, et je la retirai en peu de
» jours de ce fâcheux état par deux moyens
» bien simples. Je lui fis d'abord prendre pen-
» dant quelques jours, matin et soir, le lait
» d'ânesse, dans la vue de rétablir un peu sa
» poitrine qui était fort endommagée. Je lui
» ordonnai ensuite de se faire oindre et frotter
» tout le corps, particulièrement les parties les
» plus affectées, avec de l'huile de vers de
» de terre préparée de la manière suivante : on
» remplit à demi une bouteille de vers de terre
» qu'on a eu le soin de laver à différentes reprises,
» pour les débarrasser entièrement de la terre
» dont ils sont presque farcis, et après les avoir
» bien essuyés avec un linge blanc, on bouche
» et l'on ficelle exactement la bouteille ; on l'en-
» terre ensuite dans un baquet rempli de fumier
» de cheval. Au bout de quelques jours les vers
» se

» se pourrissent et se convertissent en une espèce
» d'huile, tel fut l'unique remède que j'employai
» pour guérir la malade. Elle se trouva beau-
» coup mieux dès la seconde semaine qu'elle
» eut commencé d'en faire usage, et elle fut
» parfaitement rétablie au bout d'un mois ».

M. Campillo prévient ses lecteurs que l'odeur de cette huile est des plus désagréables; mais les douleurs aiguës d'un rhumatisme le sont encore bien davantage.

« Une espagnole était attaquée, depuis cinq
» mois, d'une douleur extrême dans le bas-
» ventre, sans qu'aucune ressource de l'art
» eût pu la soulager. Elle eut enfin recours à
» moi; et peut-être, au fond, n'avait-elle pas
» plus d'espérance que je dusse la guérir, que
» je n'en eus d'abord moi-même de la tirer
» d'affaire. Elle était la femme d'un très-riche
» laboureur, et déjà elle avait inutilement con-
» sulté tous les gens de l'art qui ont parmi
» nous quelque réputation: les douleurs qu'é-
» prouvait cette femme étaient quelquefois,
» dans le cours de la journée, si violentes,
» qu'elle ne pouvait pas rester un seul moment
» dans la même situation. Je ne voulus abso-
» lument rien lui ordonner les deux premiers
» jours, malgré toutes les prières qu'on me

» fit. Je me bornai à réfléchir mûrement sur
» tout ce qu'on avait mis en usage pour la sou-
» lager. J'avoue, de bonne foi, que je ne fus
» pas peu surpris de voir qu'on avait presque
» tout tenté, et d'apprendre que rien n'avait
» réussi. Cependant, comme une des règles
» que doit suivre celui qui se charge de traiter
» des malades abandonnés, est de ne jamais
» prescrire les mêmes moyens qui ont été in-
» fructueusement employés, je crus pouvoir
» indiquer le remède qui suit, tant parce qu'on
» ne l'avait pas encore mis en usage, qu'en
» faveur des propriétés que je lui connais. J'a-
» joutai que si le lavement prescrit portait des
» fumées à la tête, au point que la malade
» parût être ivre, comme si elle eût bu du vin
» avec excès, le mal ne reviendrait plus. Le
» succès justifia ma prédiction. La malade fut
» guérie en vingt-quatre heures, et un seul
» clistère suffit pour opérer cette cure. Le voici
» tel que je l'ordonnai et tel que je distribuai
» la recette à différentes personnes qui s'em-
» pressaient de me la demander : on prendra
» trois onces d'huile de vers de terre, autant
» d'huile d'amandes amères, tirée sans feu,
» deux onces d'huile d'amandes douces, tirées
» de même, un demi-septier de vin d'Espagne ;

» on mêlera bien le tout ensemble , et après
» l'avoir fait chauffer légèrement, on prendra
» ce lavement, que l'on tâchera de garder le
» plus qu'il sera possible ».

M. Campillo avoue qu'il doit peut-être une grande partie de cette guérison au soin qu'il a pris de saisir le moment favorable pour faire administrer ce remède : attention, dit-il, trop négligée par bien des gens de l'art , et sans laquelle cependant les remèdes les plus salutaires peuvent manquer leur effet.

« Je fus consulté, l'été dernier, par un seigneur
» âgé d'environ trente ans. On remarquait vé-
» ritablement en lui tous les symptômes d'après
» lesquels on décide qu'un malade est pulmo-
» nique : il était fort maigre , crachait le pus,
» avait une toux continuelle et une fièvre lente
» qui redoublait vers le soir et paraissait dimi-
» nuer le matin, avec des sueurs abondantes.
» J'entrepris cependant très-volontiers de le
» guérir, persuadé que si je réussissais, cette
» cure ferait beaucoup de bruit, et encoura-
» gerait les médecins à ne point abandonner
» légèrement les malades du même genre qui
» pourraient s'adresser à eux. Je fis prendre au
» mien, pendant quarante jours, à cinq heures
» du matin, environ un demi-septier de lait

» d'ânesse. Je laissais reposer le malade jusqu'à
» sept heures ; après quoi, je le faisais monter
» à cheval ; mais pour peu de temps les pre-
» miers jours , et seulement jusqu'à ce qu'il
» commençât à suer. Je lui ordonnai , pour
» toute boisson, une tisanne composée de jalep,
» et pour nourriture une gelée faite du même
» jalep : je lui permettais cependant quelquefois
» de manger un morceau de pain fait en forme
» de biscuit de mer. Mais ce qui, à mon avis,
» contribua aussi à le rétablir, ce fut l'usage
» du *conditum* ou opiat, dont je lui prescrivis
» quatre doses par jour, c'est-à-dire, immé-
» diatement avant de prendre quelque nour-
» riture. Je fis composer cet opiat d'une once
» de quinquina, de demi-once de cachou, et
» de trois gros d'anthitutique de Potérius.
» Lorsque le tout avait été réduit en poudre
» très-fine, je le faisais délayer dans une quan-
» tité suffisante de syrop de lierre terrestre : il
» prenait de cet opiat un gros à chaque fois.
» Au bout de six semaines, je priai deux
» fameux médecins, qui avaient pris aupara-
» vant soin de lui, et qui l'avaient même cou-
» damné, de venir le voir avec moi. Ils furent
» très-étonnés du bon état où ils le trouvèrent,
» et ne purent se dispenser de me rendre jus-

» tice. Je lui fis alors quitter le lait ; mais je
 » l'engageai à continuer encore le même régime
 » pendant quarante autres jours , après quoi
 » je le remis peu à peu à son train de vie ordi-
 » naire. Ce seigneur fut parfaitement guéri , et
 » il m'aurait donné la moitié de son bien , si
 » j'avais été aussi ardent à l'accepter que lui à
 » me l'offrir. Mais , ajoute noblement M. Cam-
 » pillo , j'ai encore été moins flatté des marques
 » de reconnaissance dont il me combla , que des
 » nouveaux succès que j'ai obtenus en guéris-
 » sant beaucoup de gens du peuple par le
 » moyen des mêmes procédés ».

LETTRE XLVIII.

ESPÈCE D'HOMME MARIN.

LE théâtre critique du père Fëi-jo est un ample répertoire de faits curieux , instructifs , intéressans et quelquefois singuliers. Celui que nous allons rapporter est au moins de ce dernier genre : l'auteur espagnol atteste la vérité , et les preuves sur lesquelles il s'appuie , lèvent jusqu'au soupçon du doute.

En 1674, au mois de juin, quelques jeunes gens de Bilbao étant à se baigner au bord de la mer, un d'entr'eux, nommé François de la Véga, âgé alors d'environ quinze ans, s'enfonça volontairement dans les flots et ne reparut plus. Ses camarades, après l'avoir attendu fort longtemps, se persuadèrent qu'il s'était noyé : ils rendirent cet accident public, et on le fit savoir à la mère de François de la Véga, qui demeurait à Lierganès, bourg de l'archevêché de Burgos. Elle n'eut pas lieu d'en douter, puisque son fils ne reparut ni chez elle, ni dans la ville qu'il habitait avant son malheur. Cinq ans après, quelques pêcheurs des environs de Cadix apperçurent en plein jour une figure d'homme, qui tantôt nageait sur la surface des eaux, et tantôt s'y enfonçait volontairement. Ils virent la même chose le lendemain, et parlèrent à différentes personnes de cette singularité : elle fixa l'attention du public. On tendit des filets ; on amorça le nageur avec des morceaux de pain ; en un mot, on réussit à le prendre, et l'on trouva que c'était un homme bien conformé. On le questionna en plusieurs langues, sans qu'il répondit dans aucune. On eut même recours à un autre moyen, ce fut de le conduire au couvent de St.-François, où il fut conjuré comme pouvant être

possédé de l'esprit malin. L'exorcisme fut aussi inutile que les questions l'avaient été. Enfin, quelques jours après, il prononça le mot de *Lierganès* ; il y avait auprès de lui quelqu'un qui était de ce bourg même : le secrétaire de l'inquisition en était aussi ; il écrivit à ses parens pour tâcher de tirer d'eux quelques éclaircissemens relatifs à cet homme singulier. On lui répondit qu'un jeune homme de Lierganès avait effectivement disparu sur la côte de Bilbao, sans qu'on eût entendu parler de lui depuis ce temps. Il fut décidé que l'homme marin serait envoyé à Lierganès ; et un religieux Franciscain, que d'autres affaires y conduisaient, se chargea de l'accompagner ; cela ne put cependant s'effectuer que l'année d'après. Lorsqu'ils furent l'un et l'autre à un quart de lieue du village, le religieux ordonna au jeune homme de prendre les devans et de lui montrer le chemin de sa maison. Ce dernier, sans rien répondre, le conduisit directement chez sa mère : elle le reconnut à l'instant même, et elle s'écria, en l'embrassant, *voilà mon fils, que j'ai perdu à Bilbao*. Deux de ses frères, qui étaient là, le reconnurent également, et l'embrassèrent avec la même tendresse. Quant à lui, il ne témoigna ni surprise ni sensibilité. Il ne parla pas plus à Lierganès

qu'il n'avait fait à Cadix, et l'on ne put tirer de lui aucun éclaircissement sur son aventure. Il avait entièrement oublié sa langue naturelle, exceptés les mots *pain*, *vin*, *tabac*, qu'il ne prononçait pas même à propos. Lui demandait-on s'il voulait l'une ou l'autre de ces choses, il était hors d'état de répondre. Il mangeait avec excès du pain durant quelques jours, et en passait ensuite un pareil nombre sans prendre aucune sorte de nourriture.

Il s'acquittait fort bien des commissions où il ne fallait point parler. Il remettait une lettre exactement à son adresse, et en rapportait la réponse par écrit. On l'envoya un jour en porter une à Santader. Il fallait, pour y arriver, passer la rivière de Pédrena; elle a plus d'une lieue de longueur dans cet endroit, et François de la Véga ne trouva point de barque pour la traverser. Il la traversa à la nage, et remplit parfaitement sa commission.

Ce jeune homme avait environ six pieds de haut, le corps bien formé, le teint blanc, les cheveux roux et aussi courts qu'un enfant qui vient de naître. Il allait toujours nuds pieds et n'avait presque point d'ongles ni aux pieds ni aux mains. Il ne s'habillait que lorsque l'on l'en faisait ressouvenir, et il ne lui en coûtait pas

plus d'aller sans vêtemens. Il en était de même pour le manger, lui en offrait-on? Il l'acceptait. Oubliait-on de lui en présenter? Il n'en demandait point.

Ce fut ainsi que ce jeune homme resta encore neuf ans chez sa mère. Au bout de ce temps, il disparut de nouveau, sans qu'on ait su ni comment, ni pourquoi. Il est à croire que les mêmes raisons qui avaient causé sa première disparition, influèrent sur la seconde. On publia qu'un habitant de Lierganès avait depuis revu François de la Véga, dans un port des Asturies; mais ce fait paraît moins attesté que les précédens. On assure aussi, que lorsqu'on retira cet homme singulier de la mer de Cadix, il avait le corps tout couvert d'écailles, mais elles tombèrent par la suite. On ajoute que divers endroits du corps de cet homme étaient aussi durs que du chagrin. Le père Fei-jo ajoute à ce récit beaucoup de réflexions philosophiques sur un tel phénomène, et sur les moyens qui ont pu rendre un homme capable de vivre au fond des mers. Il avoue que si François de la Véga eût conservé toute sa raison et l'usage de la parole, il aurait pu mieux nous instruire sur cet objet, que ne pourront le faire toutes les réflexions des physiciens. Il aurait pu nous apprendre une foule

de détails qui seront toujours ignorés des plus habiles naturalistes : par exemple , sur la génération des poissons , leur façon de vivre , leur nourriture , leurs transmigrations , leurs guerres , leurs alliances ; il aurait pu y joindre d'amples éclaircissemens sur le fond de la mer , sur les plantes qui y naissent , les matières qui s'y joignent , les eaux qui s'y rendent. On eût appris de lui-même comment il avait pu y subister si long-temps , et s'y accoutumer si subitement ? s'il y dormait par intervalles et combien de temps il supportait le défaut de respiration ? comment il échappait à la voracité des monstres marins , et peut-être , quelles sont les différentes espèces de ces monstres ? Le père Fei-jo , à l'appui de cet exemple , en cite un autre bien inférieur au premier ; c'est celui d'un pêcheur sicilien nommé Nicolas , et qu'on avait surnommé *Pesce Colas* : il était né de pauvres parens , à Catania , et s'exerça à nager dès son enfance. Devenu supérieur dans cet exercice , la nécessité et son goût le déterminèrent à se faire pêcheur. Il s'attacha à la pêche des huîtres et du corail. En peu de temps , la mer sembla être devenue son élément naturel. Il pénétrait dans ses profondeurs , et parcourait sa surface avec la rapidité du poisson le plus agile. Bientôt même , ce qui n'avait

d'abord fait que son amusement, devint pour lui un besoin. Il souffrait prodigieusement de la poitrine, s'il passait un jour hors de l'eau, et il le passait, au contraire, aisément au milieu des flots de la mer. Il y restait malgré les tempêtes, servait souvent de courrier d'un port à l'autre, et du continent aux îles voisines; en un mot, il semblait que cet homme eut absolument changé de nature, et que la terre ne put être, désormais pour lui, qu'une demeure étrangère et momentanée. Sa hardiesse excessive causa sa perte. Frédéric, roi de Naples, curieux de connaître l'intérieur du fameux goufre, nommé par les anciens le goufre de *Caribde*, proposa à cet homme d'y plonger, et pour exciter son courage, il y fit jeter une coupe d'or, en l'assurant qu'elle serait à lui s'il pouvait la retirer de cet abîme. *Pesce Colas* qui avait hésité d'abord, ne balança plus; il se lança dans cette horrible profondeur, et, au bout de trois quarts d'heure, il reparut avec la coupe. Il fit au roi le récit de ce qu'il avait vu; peut-être même ce récit fut-il trop exagéré; cependant il ne satisfit pas entièrement Frédéric. Il jeta une autre coupe d'or dans le goufre. *Pesce Colas*, effrayé des périls qu'il venait de courir, ne voulut point les affronter une seconde fois. Le

monarque lui promet, outre cette coupe, une somme très - considérable. Ce nouvel appas vainquit sa répugnance. Il plongea de nouveau, mais ce fut pour la dernière fois de sa vie. Il ne reparut plus, et malgré les recherches qu'on fit de son corps par la suite, on ne le retrouva point. Sans doute qu'il resta englouti dans quelques-unes des cavernes de ce goufre, ou qu'il fut dévoré par quelques-uns des monstres qu'il disait avoir esquivés dans sa première tentative.

L E T T R E X L I X.

RÈGLE MATHÉMATIQUE DE LA FOI HUMAINE.

JE vous adresse, mon ami, une assez forte dose de littérature. Vous connaissez déjà don Fei-jo, ce bénédictin espagnol, écrivain laborieux, profond, tranchant et philosophe. Il eût brillé dans tous les pays où il aurait fixé sa résidence ; il y eût, dis-je, brillé, parce que le génie est de tous les pays. Le morceau que je traduis ici ne l'a jamais été dans notre langue.

C'était une question assez délicate pour un religieux, et sur-tout un religieux espagnol; mais l'homme qui réunit le jugement au génie, peut parler de tout sans se compromettre.

On demandait un jour à Thalès le Milésien, combien la vérité était éloignée du mensonge? Il répondit avec esprit, *autant que les yeux sont éloignés des oreilles.*

Sans doute que ce premier philosophe de la Grèce connaissait bien le monde, et que le monde était alors comme il est à présent. Il y a si peu de sincérité parmi les hommes, que quoique la raison ne doive pas rejeter toutes leurs connaissances, comme une espèce de contrebande, elle doit au moins avoir la faculté de les arrêter, pour ainsi dire, aux portes de l'ouïe, et de les examiner à fond avant de les recevoir. Si tous les objets étaient visibles, et s'ils étaient dans une distance proportionnée, nous devrions appeler continuellement des informations de l'ouïe à celles de la vue. *Voir et croire*, dit le proverbe; et il dit fort bien, autant que la pratique en est possible.

Mais, comme il y a plusieurs objets invisibles; que les uns le sont essentiellement, les autres par accident, il est nécessaire, pour les bien apprécier, de recourir à un autre témoignage.

que celui de la vue. Il y a trois genres d'objets : les surnaturels, les métaphysiques, et les matériels ; les deux premiers sont nécessairement invisibles, et les autres le sont souvent par accident ; c'est-à-dire, qu'ils sont alors trop éloignés de nos regards pour que notre jugement puisse bien les apprécier. Les connaissances qui résultent de ces trois sortes d'objets doivent entraîner des témoignages respectivement distincts pour être admis. Les notions des objets métaphysiques ont pour témoignage, l'évidence. Celles des objets surnaturels ont l'autorité divine, et celles des objets matériels, que la vue ne peut pas examiner, ont pour témoignage l'autorité humaine. Les deux premiers sont absolument infaillibles, mais le troisième est exposé à l'erreur. C'est pourquoi nous nous proposons, dans ce discours, de donner des règles pour l'éviter.

On appelle foi humaine, l'assentiment qui n'est fondé que sur l'autorité des hommes, et cette autorité, ou mal entendue, ou mal dirigée, a rempli l'univers de fables. L'événement le plus extraordinaire, le plus étrange, le plus incroyable, est regardé comme suffisamment prouvé, d'après l'affirmation d'un homme digne de foi, et plus encore d'après la déposition de

deux, de quatre ou de six témoins. On porte en gros son jugement, et l'on fait mal. Il ne devrait venir qu'après un examen prudent, parce qu'il est des faits qui, au premier coup-d'œil, paraissent croyables, et qui, dans le vrai, ne le sont pas : on doit donc alors peser les degrés de croyance que mérite un fait avec l'irrégularité ou l'invraisemblance que présente ce même fait, et voir qui l'emportera : Or, il n'est aucun homme infiniment digne de foi, c'est-à-dire, dont le témoignage, ni même la persuasion soit d'un poids infini ; les uns sont plus croyables que d'autres, mais tous dans un degré limité. Ainsi, suivant le moindre ou le plus grand degré de mérite de leur croyance, ils ont un plus grand ou un moindre droit à la nôtre. Il est des hommes dont le témoignage est digne d'être admis dans un fait ordinaire, mais non dans un fait qui passe les règles communes, et plus il s'éloigne d'elles, plus on exige du témoin qui l'atteste.

Voilà la grande clef de la prudence sur cette matière. Telle est la règle qu'on doit suivre pour surprendre, accorder ou refuser son assentiment à ce qu'on entend dire. Placer, dans la balance intellectuelle, d'un côté l'invraisemblance de l'événement, et de l'autre, l'autorité

de celui qui le raconte ; on doit voir qui des deux y met le plus grand poids. Si l'in vraisemblance de l'événement a le dessus, il ne faut point l'admettre ; si, au contraire, l'autorité du rapporteur a l'avantage, il faut l'en croire ; et s'il se trouve équilibre entre l'un et l'autre, il faut suspendre son jugement, sans accorder ni refuser son suffrage.

Mais, si telle est la règle de la raison, le procédé connu lui est bien contraire. Quelqu'extravagante et quelqu'irrégulière que soit une nouvelle, on y ajoute foi, en supposant que celui qui la raconte est digne d'être cru ; ce qui produit pour l'ordinaire une double erreur. D'une part, on juge du mérite d'un rapport sur des motifs légers et très-faillibles ; de l'autre, on n'examine point si l'authenticité du rapport égale ou surpasse l'in vraisemblance du récit. En pareils cas, l'homme prudent examine les choses de plus près ; et le résultat de cet examen est qu'il refuse ou suspend sa croyance.

L'autorité du rang, un âge avancé, la gravité du ton, la majesté du visage, sont autant de prestiges qui peuvent séduire le vulgaire.

Le père Fei-jo en rapporte ici pour preuve l'histoire de la chaste Susanne. La calomnie inventée contr'elle était des plus mal tissées ;

mais

mais deux vieillards l'accusaient. Ils étaient du nombre des juges du peuple. Il les en crut sur leur parole.

Ce que fit alors le peuple, ajoute notre auteur, bien d'autres l'eussent fait comme lui. Des fables, de plus d'une espèce, se sont accréditées de la même manière, et sur-tout par le penchant qu'aura toujours le peuple à croire ce qui l'étonne. Un narrateur hardi persuade communément ceux qui l'écoute. C'est ainsi que s'étaient introduits, en Europe, tant de récits fabuleux sur l'étrange configuration de certains peuples qu'on supposait exister dans des lieux fort éloignés de ceux que nous habitons. Ne cherchons point d'autre origine aux Aigmies, aux Arismapes (hommes qui n'ont qu'un œil), aux Acephales (hommes sans tête), aux Asthoras (homme sans bouche), et à plusieurs autres monstres de cette espèce, dont l'existence fut admise en Europe, jusqu'à ce que les voyages répétés par mer et par terre, dans les derniers temps, ont découvert que ces êtres monstrueux étaient tous des êtres de raison. Ce n'est pas tout; lorsqu'on eut commencé à parcourir l'univers avec quelque liberté, et que les anciennes fables furent détruites, on nous en apporta d'autres du fond de l'Orient; on nous parla de

deux villes très-peuplées, de *Guinsée* et de *Cambala* ; du royaume très-riche de *Castai*, au nord de la Chine ; *des Carboucles* de l'Inde, des géans du détroit de *Magellan* ; on nous débita, enfin, une foule d'autres fictions dont nous ne sommes désabusés que depuis peu.

Tout ce qui a quelque chose d'irrégulier, d'admirable ou de prodigieux, poursuit notre auteur, exige, pour être admis, des témoignages bien irrécusables ; une nouvelle extraordinaire et singulière demande des preuves extraordinaires. Si l'on avait observé cette proposition mathématique, ni les Israélites n'eussent ajouté foi à ceux qui allèrent à la découverte de Canaan, sur la grandeur énorme des habitans de cette terre ; ni les Européens, à Marepaule de Venise, sur l'existence d'une ville de l'Orient, si excessivement étendue, qu'elle avait dans son circuit deux mille et soixante ponts de pierre. Je n'aurai point de répugnance à croire un homme qui, ayant les signes connus d'honnêteté et de sincérité, me dira avoir vu un diamant de la grosseur d'une forte noisette, ou d'une petite noix ; mais pour croire qu'il l'ait vu aussi gros qu'une grenade ordinaire, il faudra que je lui connaisse une probité extraordinaire ; parce que je sais que le plus consi-

dérable qui soit aujourd'hui connu, équivaut, pour la grandeur et la forme, à la moitié d'un gros œuf de poule, et est estimé environ quatre millions de piastres.

Parmi le rare et le merveilleux, on doit compter les opérations de l'art magique, toutes sortes de spectres, d'ombres, de visions, d'apparitions surnaturelles; en un mot, tout ce qui est trop éloigné de l'ordre et du cours ordinaire des choses humaines. Il est bon d'observer ici que le père Fei-jo n'ose pas nier absolument l'existence de la magie. Un homme aussi éclairé que le fut cet écrivain, ne l'admettait sûrement pas, il se rappelait seulement qu'il écrivait en Espagne.

Au surplus, ajoute-t-il, la réputation d'homme véridique ne suffit point pour autoriser le témoignage de ce même homme, lorsqu'il raconte quelque chose de merveilleux. La raison qu'il en apporte, c'est que, pour ne pas mentir dans l'ordre commun des choses, il suffit d'une vertu commune; mais que, pour ne jamais mentir dans l'ordre des faits extraordinaires, il faut une vertu presque héroïque. C'est un plaisir bien grand, et une satisfaction intérieure que les hommes éprouvent, à se donner pour témoins d'une chose étrange et

prodigieuse. Il y a des hommes qui ne mériteraient point, lors même qu'ils doivent retirer un fruit sensible du mensonge ; mais qui seront tentés de le faire, s'il s'agit d'en imposer, sans conséquence, ou au vulgaire qui croit tout, ou à ces prétendus esprits forts qui n'admettent presque rien. Il est impossible d'exprimer le plaisir qu'on goûte à tenir attentifs plusieurs habitans affamés du merveilleux. Je pense que Virgile, pour mettre dans la bouche d'Énée le récit de la reine de Troye et de ses voyages, lorsque l'heure du sommeil était la plus proche, plaça, avec beaucoup de jugement, le préliminaire de *intenti que ora tenebant*. Il serait hors de toute vraisemblance que le héros à qui le fracas de la tempête passée et la fatigue des cérémonies rendent le sommeil si nécessaire, entreprît alors une narration si longue et à une heure si indue, s'il n'eût trouvé un puissant motif de courage dans l'impatient curiosité de tous les assistans.

Enfin, la possibilité d'une chose ne peut jamais être une raison suffisante pour nous déterminer à croire qu'elle existe. Il y a souvent très-loin de ce qui est vraisemblable à ce qui est vrai ; comme il y a telle chose invraisemblable qui pourtant est possible. Les choses les

plus extraordinaires ne sont pas répugnantes ; mais elles sont invraisemblables dans le même degré qu'elles sont extraordinaires ; parce qu'en effet l'invraisemblance ne prend pas seulement ce qui n'arrive jamais, mais encore ce qui n'arrive que très-rarement. L'invraisemblance croît à proportion que l'existence d'une chose annoncée est extraordinaire.

Par exemple , si l'on me disait aujourd'hui que tel prince très-prudent , ou que tel philosophe très-grave , se livre au jeu puéride d'aller à cheval sur un bâton , accompagnant dans cet amusement ses petits enfans ; ou qu'un grand seigneur passe la plus grande partie du jour , et même des jours entiers , à chasser aux mouches , j'aurais beaucoup de peine à le croire ; et il faudrait m'en donner de bonnes preuves pour me le persuader. Ce fait , peu vraisemblable , n'est cependant pas impossible ; il est seulement fort extraordinaire. Le premier trait se rapporte à Agésilas , roi de Sparte , et au philosophe Socrate ; le second à l'empereur Claude , d'où je remarque , et cela est très-digne d'être remarqué , que la même chose , qui est vraisemblable , appliquée au temps , au lieu et au sujet déterminé , est invraisemblable , proposée vaguement , et sans détermination de temps , de lieu , ni de

sujet. L'extrême irrégularité d'un événement le rend peu vraisemblable, mais il n'est pas peu vraisemblable ; il est même moralement nécessaire que, dans le nombre immense d'événemens renfermés dans tout le circuit du monde et du temps, il y ait eu quelques grandes irrégularités. Chaque monstre, en particulier, est une chose extraordinaire ; mais il serait encore plus étonnant qu'il ne se trouvât jamais aucun monstre dans la nature, considérée dans toute son étendue. Appliquons cette règle à quelques - uns des faits rapportés : c'est une extravagance bien grande, bien ridicule, bien indigne, qu'un prince, qui n'est ni fou, ni enfant, fasse son occupation ordinaire de la chasse aux mouches ; mais j'avouerai en même-temps qu'il n'est pas invraisemblable que, parmi tant de milliers de princes qui ont existé, quelques - uns d'entre eux soit tombé dans cette extravagance.

On suppose que l'invraisemblance ne se mesure point sur l'impossibilité, et qu'une chose soit réputée d'autant plus ou d'autant moins invraisemblable qu'elle est plus ou moins extraordinaire ; il est inutile de recourir à l'impossibilité pour persuader ce qui est vraisemblable : ce qu'on doit faire alors, c'est de mettre dans la balance de l'entendement l'autorité du

témoignage et l'irrégularité de l'objet ; et si celle-là ne pèse pas plus que celle-ci , il faudra ou n'y pas croire , ou suspendre son opinion.

Nous avons jusqu'ici traité du consentement qui se fonde sur l'autorité d'un seul ; mais que dirons-nous quand il y a plusieurs témoins ? La règle commune de tous les tribunaux , par laquelle deux ou trois témoins font preuve complète , n'en doit pas toujours être une hors de-là. S'il se trouve plusieurs témoins d'un fait , on doit se servir de la règle mathématique déjà indiquée ; faire attention à la qualité et au nombre des témoins , et bien mettre le tout en balance. Il peut y avoir deux témoins de telle nature qu'ils n'en valent pas la moitié d'un seul , et il peut y en avoir deux de telle autre espèce qui en valent six ; s'ils ne diffèrent point dans leur qualité , il est évident que leur autorité augmente à proportion que leur nombre croit.

Mais lorsque les témoins , fussent-ils en assez grand nombre , se fondent sur le rapport d'un seul , on doit seulement faire attention à l'autorité de celui qui a donné origine à la nouvelle. Cette règle , quoique dictée par la lumière naturelle , est très-souvent abandonnée par ceux-là même qui auraient toujours dû l'avoir pré-

sente ; c'est - à - dire , par les professeurs des belles-lettres, lorsqu'il s'agit d'adopter quelque fait historique sur lesquels les opinions sont diverses. Par exemple, on agite la question, si le phœnix a jamais existé. Celui qui en nie l'existence est combattu par une multitude d'auteurs qui l'affirment ; on les lui oppose sans faire attention que ce nombre d'auteurs se sont copiés les uns les autres ; de sorte qu'en les analysant, on peut les réduire à un seul, à Hérodote, auteur peu digne de foi ; encore avoue-t-il n'avoir vu de phœnix qu'en peinture, quoiqu'il eût voyagé en Égypte où l'on plaçait alors le nid de cet oiseau.

Une autre erreur très-commune, c'est d'ajouter plus de foi qu'il ne faut à des témoins non-seulement singuliers, comme les appelle le droit, mais encore dispersés. Ceux, par exemple, qui sont de l'opinion vulgaire qu'il existe des lutins, prétendent le prouver très-efficacement avec la multitude des témoins qui disent en avoir vu ; mais cette preuve, dérivant même des erreurs qui se répandent au sujet des lutins, est très-insuffisante. Premièrement, parce que ce sont des témoins qui déposent de divers faits ; en second lieu, parce qu'ils n'ont pas même examiné les faits qu'ils rapportent ; en troisième

lieu , parce que les faits qu'on cite à cet égard sont relatifs à différentes villes , à différentes provinces , à différens royaumes.

Cette dernière circonstance qui , au premier coup d'œil , paraît légère , est pourtant bien digne d'attention. Je suppose qu'il y a cent témoins , en différentes villes ou provinces de l'Espagne , qui assurent avoir vu des lutins ; alors les défenseurs de l'opinion vulgaire triomphent. On ne peut , disent-ils , supposer que tant de témoins s'accordent pour mentir , et pourvu que deux ou trois disent la vérité , même un seul , il est certain qu'il y a des lutins ; parce que la certitude de l'existence d'un seul lutin ouvre la porte à tous les autres. Je répons que ce n'est pas une témérité de refuser sa croyance à cent témoins : il n'y a point d'impossibilité physique , ni morale , ni d'in vraisemblance qu'ils mentent tous ; d'ailleurs la même facilité qu'on a de me citer cent témoins , permettrait de m'en citer jusqu'à deux mille.

Je continue , et je demande quelle invraisemblance il y a qu'il se trouve en Espagne , je ne dis pas cent ni deux cent mille , mais dix , vingt ou quarante mille imposteurs ? J'appelle imposteurs , ces hommes qui , pour leurs plaisirs et pour celui de leurs auditeurs , n'hésitent

pas à dire un mensonge qui , à leur avis , ne fait tort à personne. Plût à Dieu que ceux qui , par habitude , ont cette mauvaise disposition d'esprit , ne fussent pas en plus grand nombre. Voilà donc cet argument détruit : on détruirait de même tous ceux qu'on pourrait faire en pareille matière.

Remarquez bien que toutes les fables sortent ordinairement de la bouche d'hommes qui sont hors de leur pays. Dès-lors , il n'y a pas de moyens de les convaincre ou de les combattre. J'observerai aussi que , pour semer le mensonge avec certitude de le faire fructifier , il n'est point de terrains égaux à ceux des cours. Il s'y rend des hommes de tous les pays ; chacun ment comme il le désire. De là le mensonge , s'il est de nature à faire écho , se répand dans les différentes provinces , toujours affamées de ce qui se débite à la cour , et non moins disposées à le croire.

Le public tombe dans une autre inadvertance lorsqu'on lui cite des fables appuyées sur un grand nombre de témoins ; c'est de ne jamais faire attention qu'elles ne dérivent jamais d'un procès-verbal. Le bruit d'un fait prodigieux s'élève parmi le peuple ; il tire son commencement d'un imposteur , d'un visionnaire ,

et beaucoup d'hommes, également faits à croire et à écrire, font passer la nouvelle en d'autres pays. Ensuite la vérité s'éclaircit, et le peuple est désabusé; mais non pas ceux à qui on a fait parvenir la fable, parce que les personnes qui l'avaient mandée, ou ne s'en ressouvenaient plus (sur-tout s'il s'est passé un temps considérable) ou ne veulent pas le faire, de peur qu'on n'attribue un tel changement à leur légèreté; par ce moyen, la fable demeure gravée chez les autres peuples, parce qu'il ne s'offre point de moyens d'en demander la rectification avec témoins, et de détruire, par une longue discussion, la bévue qui avait été occasionnée par une brève enquête.

Tout le peuple de Lianès (éloigné de cette capitale de dix-huit lieues) regardait, il n'y a pas long-temps, comme indubitable l'existence d'un lutin qu'on disait molester continuellement quelques-unes des maisons de cette ville. On y fit tant de contes sur ce sujet, on y joignit tant de circonstances, et on y cita tant de témoins qui disaient l'avoir vu, que même les plus incrédules, en fait de lutins, y ajoutèrent foi. En mon particulier, j'avoue que je fus aussi porté à le croire; mais ensuite, d'après plusieurs informations bien faites, on découvrit que le

lutin avait été imaginé, et que deux filles, avec une ruse très-peu ingénieuse avaient induit tout le peuple à cette croyance. Mais peut-être cet éclaircissement, qui peut s'opérer sans peine ici, par le commerce continuel qui se fait entre ces deux villes, ne parviendra-t-il pas à plusieurs autres endroits où l'on avait cru la fourberie. J'ai rapporté ailleurs qu'il courut, par toute l'Espagne, au commencement de ce siècle, la nouvelle du miracle d'un crucifix qui rendait de la sueur par-tout son corps. Cette nouvelle passa de l'Espagne chez d'autres nations. Nous en fûmes bientôt désabusés; mais la fiction s'est long-temps maintenue dans certains pays. En effet, on fit imprimer ce prétendu miracle dans les Mémoires de Trévoux, comme très-véritable; et sans doute que ceux qui, dans les pays étrangers, virent la nouvelle accréditée par les savans et religieux auteurs de ces Mémoires, l'admirent dès-lors comme vraie, quoiqu'elle fût réellement fautive. Les auteurs eux-mêmes ne purent discerner la fraude; parce que, pour distinguer le fer et l'or d'Espagne, il ne se trouve point dans les pays étrangers de pierre de touche.

Ce que nous avons dit des nouvellistes qui racontent des merveilles, soit de bouche, soit dans leurs lettres, peut également s'appliquer

à ceux qui les répandent encore mieux par le moyen de l'imprimerie. Quelle difficulté y a-t-il qu'entre tant de milliers d'écrivains historiques, il y en ait mille ou deux mille qui ne méritent que peu ou point de croyance, soit à cause de leur hardiesse à feindre, soit à cause de leur facilité à croire? Les auteurs seraient-ils, par hasard, une classe à part d'hommes sur lesquels ne s'étendrait point la sentence de David: *Tout homme est menteur*? Non, sans doute; et par conséquent il n'est pas moins certain que ce n'est pas une moindre erreur de citer, comme une preuve concluante de quelque chose d'admirable, dix, douze ou vingt auteurs, que d'alléguer quarante ou soixante témoins dispersés en différens pays.

Je me servirai encore ici d'exemples. On doute s'il y a eu des géans; j'entends, par ce terme, non ces hommes qui excèdent la hauteur ordinaire *de six à sept pieds* (ce qui est tout ce qui peut résulter de l'Écriture), mais des hommes de quatorze, de vingt, de trente coudées. Quelques-uns le nient, et je le nie avec eux. Ceux qui soutiennent l'existence de ces montagnes organisées, peuvent avoir gagné leur procès, et citent vingt ou trente auteurs qui l'assurent. Ils font, en conséquence, passer en

revue *Pline*, avec le cadavre trouvé en Crète, de seize coudées; *Solin*, avec un autre géant, déterré dans la même île, de trente-trois coudées; *Apollonius*, le grammairien, avec la dent, plus grande qu'un pied ordinaire, trouvée en Sicile; *Plutarque*, avec le cadavre d'Anthée, de soixante coudées, trouvé par Sertorius, en Afrique; *Pausanias*, avec le pied d'Ajax Télamonien, qui servait de lance à *Siudas*; avec Ganges, roi d'Éthiopie, de dix coudées, tué par Alexandre-le-Grand; *Sigubert*, avec le squelette trouvé en Angleterre, de cinquante pieds; *Nauclerus*, avec celui de Pallante, fils d'Évandre, roi d'Arcadie, tué par Turnus, d'un coup de lance, dont l'ouverture externe était de quatre pieds et demi; *Odoricus*, avec le géant de vingt pieds, qu'il vit à la cour du grand kan; *Melchior Naunez*, avec ceux de quinze pieds, qui gardaient la grande ville de Pékin; *Fazelus*, avec les cadavres énormes de la Sicile; *Pierre-Simon*, avec la dent molaire, aussi grande que le poing, trouvée à quatre lieues du Mexique; l'auteur du *Théâtre de l'Europe*, avec une autre dent d'un cadavre trouvé en Autriche, qui pesait cinq livres; *Jean Bocace*, avec le corps d'un lutteur, découvert par des paysans de Sicile, et qui avait dans sa main une lance

plus grande que le mât d'un navire ; *Louis Vivès*, avec la dent de Saint Christophe, plus grande que le poing ; un auteur moderne (cité par don Calmet, en son Dictionnaire de la Bible), avec d'autres dents trouvées en Dauphiné l'an 1667 ; *Jean Sommer*, avec les cadavres gigantesques qu'il dit avoir vus dans les cavernes souterraines où l'on croit que fut le labyrinthe de Crète.

Je ne serais pas surpris qu'aux auteurs que je viens de citer, on en ajoutât vingt ou trente autres, dont on pourrait juger à peu près comme de ceux-ci. Cependant, parmi ce nombre, il s'en trouve seulement cinq ou six qui parlent comme témoins oculaires. Quelques-autres, par exemple, disent avoir vu simplement des dents séparées ; preuve très-équivoque, comme nous en ferons ailleurs la remarque. Ces dents peuvent être de quelque bête marine, d'une baleine ; n'être que factices ou de pierre à la figure de dents, comme le père *Kirker* atteste qu'il y en a. *Jean Sommer*, qui dit avoir vu des os de géant dans le labyrinthe de Crète, n'a vraisemblablement jamais vu ce labyrinthe, ou du moins, il n'est jamais entré dans ses cavernes, puisque le très-fameux botaniste de l'académie royale des sciences, *Joseph Pitton de Tournefort*, qui les vit et les examina à son loisir au commencement

de ce siècle, ou sur la fin du dernier, nous en donne une idée tout-à-fait contraire à celle de *Sommer*. Celui-ci dit qu'il pense que ces cavernes étaient habitées par des géans dont il a vu les dépouilles; mais, suivant la relation de *Tournefort*, elles ne pouvaient pas plus servir à leur habitation de leur vivant, qu'à leur sépulture après leur mort, les voûtes en étant si basses ou si proches de la terre, qu'en certains endroits le botaniste et ses compagnons, pour aller en avant, étaient obligés de baisser la tête, et en d'autres endroits, d'aller sur le ventre. Par cette même raison, l'auteur réfute *Pierre Bellonius*, qui, ayant vu les mêmes lieux, pensait que ces cavernes étaient de vastes carrières, d'où les anciens tiraient la pierre avec laquelle ils bâtirent quelques villes voisines. Pour ce qui regarde *Odoricus* et *Melchior Naunez*, que nous avons vu simplement cité par le père *Zahu*, ce que nous pouvons dire, c'est que les géans qui gardaient les portes de Pékin, étant reconnus fabuleux, puisque, de tant de missionnaires qui sont entrés dans cette grande ville, et qui en ont décrit les curiosités, aucun n'a parlé de ces géans, nous ne croyons pas que le géant de la cour du grand kan soit véritable.

Quelques-uns de ces auteurs ont écrit ce qu'ils
avaient